

Argumentaire long (français)

Exceptionnelles au moyen-âge, fréquentes aux XVI^e et XVII^e siècles dans les pays nordiques, produites en quantité dans toute l'Europe et ses possessions coloniales au XVIII^e siècle, mais aussi dans le Japon de l'époque d'Edo et la Chine impériale des Qing, les cartes parcellaires n'ont pas attendu les cadastres géométriques et généraux du XIX^e siècle pour s'imposer. Fierté des archives locales, ces cartes sont depuis longtemps le clou d'expositions retraçant le passé d'un village. Grâce à leur numérisation et leur mise en ligne massives, elles ornent désormais les sites internet des mairies et deviennent accessibles à tous, satisfaisant tout autant la curiosité des habitants que le travail des chercheurs. La place d'honneur qu'elles occupent tient principalement à leurs qualités esthétiques et à leur capacité à évoquer un lieu, aisément reconnaissable pour un lectorat d'origine locale, là où un texte ancien paraîtra rebutant et ne sera lisible que par un spécialiste.

Malgré cette visibilité, ces sources restent pourtant considérées comme des documents secondaires, dépendant d'un corpus écrit qui fournirait, seul, la matière légitime d'une étude historique. Les ruralistes ont néanmoins très tôt compris tout le profit que l'on pouvait tirer de ces témoignages sur l'organisation spatiale, économique et sociale ancienne des communautés villageoises. L'article que leur consacre Marc Bloch, dans le tout premier numéro des *Annales*, en 1929, témoigne de la vivacité de cette démarche scientifique dans plusieurs pays européens de l'entre-deux-guerres. Cette tradition historiographique reste ininterrompue jusqu'à aujourd'hui, renforcée par les possibilités que l'informatique donne à l'utilisation de ces sources. Mais si des analyses pénétrantes sur la réalisation et l'usage des parcellaires se retrouvent dans quantité de travaux locaux et régionaux, les synthèses nationales et, plus encore, européennes restent rares et partielles – malgré le projet d'enquête systématique lancé par Marc Bloch et jamais réalisé. Signe de la centralité du texte par rapport à la carte, c'est en tant qu'appendices de sources textuelles qu'on connaît encore le mieux les conditions de leur production, de leur circulation et de leur emploi. Le colloque de Paris de 1998 sur les terriers et plan-terriers, qui mène une comparaison européenne centrée sur la France, et celui de 2003, consacré au cadastre et couvrant de manière plus serrée et plus homogène l'ensemble du continent, se situent dans cette démarche.

Dans une perspective différente, l'histoire de la cartographie, qui connaît un fort développement depuis quarante ans, s'est aussi intéressée à ce type de sources, même si les cartes à plus petite échelle – globes, mappemondes et atlas régionaux – ont suscité plus d'engouement. À partir des années 1990, les travaux initiés en Angleterre, entre autres par Roger Kain, Élisabeth Baigent et David Buisseret, ont ainsi mis la carte parcellaire au centre de leurs interrogations. Ils ont cherché à reconstruire les conditions sociales de sa production et de son usage, en insistant tout particulièrement sur le couple commanditaire/cartographe. Le développement de la carte parcellaire des années 1570 à 1800 semble associée dans un premier temps à l'apparition de nouveaux modes de gestion domaniale, intimement liés à une intégration à un marché des produits agricoles, puis à l'adoption progressive de cet outil par les autorités publiques dans leurs politiques fiscales, en dépit des résistances qu'il suscite. La richesse des fonds anglais et le dynamisme de l'histoire de la cartographie outre-Manche ont contribué à stimuler la recherche dans d'autres espaces, mais ont aussi révélé le retard pris dans certaines entreprises et le cloisonnement des initiatives locales.

Le repérage, la numérisation et la mise en ligne des cartes parcellaires anciennes s'accélère et occupe archivistes, conservateurs, archéologue et historiens à travers toute l'Europe. Ces démarches, de moins en moins isolées ont déjà suscité échanges et travaux de synthèse à l'échelle du continent, comme à Pise en 2016. Mais nous ne pouvons en dire autant de l'analyse historique de ces corpus, qui restent encore largement sous-exploités. De nombreuses questions ne trouvent pour le moment que des réponses à l'échelle locale ou nationale, alors qu'elles concernent des processus visibles à l'échelle du continent et de ses colonies. Outre l'éclatement des traditions académiques, la difficulté principale des historiens consiste à envisager des sources ancrées dans la variété des systèmes sociaux, économiques et politiques de l'époque moderne, qui contrastent avec la normalisation des entreprises cadastrales d'État, lancées à partir du début du XIX^e siècle. De plus, l'héritage de logiques d'archivages anciennes, avec la constitution arbitraire de collections de cartes isolées de leur environnement documentaire original, confronte souvent le chercheur à un corpus muet.

Notre objectif est de surmonter ces obstacles en engageant une comparaison des logiques de production et des usages sociaux, dans un cadre européen et colonial, voire plus large encore, des cartes parcellaires rurales d'Ancien Régime. Par ce terme, nous comprenons tout type de représentation graphique de portions de terrain avec une même culture et appartenant à un même possesseur ou à une même catégorie de possesseurs, dans un contexte sociojuridique où existent une superposition et une diversité des droits de propriété. Cela exclut *a priori* les plans urbains, où sont principalement représentées des parcelles bâties, mais aussi les cadastres généraux établis par les États et fondés sur l'égalité devant l'impôt, comme ceux lancés sous Napoléon en 1807 ou François I^{er} d'Autriche en 1818. Mais cela englobe une palette très large de cartes à grande échelle, produites pour une pluralité d'usages – contentieux, taxation, inventaire à finalité économique, opération de prestige, remembrement, colonisation – et de commanditaires – seigneuries ecclésiastique ou laïque, État, communauté villageoise, simple particulier – sur une période allant du XV^e au milieu du XIX^e siècle.

Cette rencontre s'adresse aux chercheurs ayant une connaissance approfondie d'un large corpus de cartes parcellaires et capables de mener une réflexion sur les quatre points suivants, détaillés dans le questionnaire ci-joint :

- Pourquoi fait-on des cartes parcellaires ? (Commanditaires, normativité de la carte, valeur juridique de l'arpentage et de la production cartographique, usages théoriques)
- Comment les fait-on ? (Techniques et vocabulaire cartographique, auteurs visibles et auteurs invisibles, calcul économique du coût de la carte)
- Quels en sont les usages sociaux, économiques et culturels des contemporains ? (Valeur juridique de la carte, usages constatés, modifications et circulations, archivage et péremption, carte et appréhension de l'espace)
- Qu'en fait l'historien et comment cela justifie-t-il la constitution de son corpus de recherche (sources à la fois cartographiques et textuelles) ? (Approche historiographique et tradition académique régionale ou nationale, nature du document cartographique pour les contemporains, constitution du corpus de recherche, exploitations actuelles)

Le but ultime de notre échange est la préparation une publication synthétique, qui sera éditée en partenariat avec les Presses Universitaires de Rennes et les Éditions Universitaires

d'Avignon. Les chapitres de cet ouvrage ne seront pas les actes du colloque, mais des textes dont la rédaction prendra en compte les reformulations apportées aux problématiques initiales au cours des discussions. Y seront également intégrés des papiers supplémentaires, n'ayant pas fait l'objet d'une présentation orale.

Les résumés de propositions d'intervention doivent être envoyés par mail aux deux organisateurs (3500 caractères maximum) et accompagnés d'un bref CV (affiliation institutionnelle, principales publications) d'une page, sous la forme de deux fichiers pdf, avant le 6 juin 2018. Les langues de travail sont le français et l'anglais. La nouveauté et la richesse des approches proposées, ainsi que la diversité des origines géographiques des corpus traités, afin de couvrir un espace le plus large possible, seront les critères principaux de la sélection des interventions au colloque et des articles de la publication finale. L'inscription est gratuite et les frais d'hébergement seront pris en charge par les organisateurs.

Le colloque est organisé par les laboratoires CREAAH UMR 6566, Université de Rennes 2) et CNE (UMR 8562, Université d'Avignon).

benjamin.landais@univ-avignon.fr, annie.antoine@univ-rennes2.fr